

BULLETIN DE LA COMMISSION AGIR POUR LES PERSONNES

JUIN 2026
N°19

AMNESTY
INTERNATIONAL

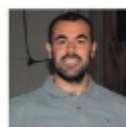


ACTIONS SUIVIES

Mise à jour : mars 2026



CHAHIRA ISSA
Tunisie



NASSER ZAFAFI
Maroc



EDDA RASHID
Liban



LUIS MANUEL OJEDA ALCANTARA
Cuba



LAS ABORRICAS
POR LA AMAZONIA
Amazonie équatorienne



YANKYA SHAGIF BINNU
Nigeria



NWALE NWOTUMA
Afrique du Sud



NWALE NWOTUMA
Arabie saoudite



AHMED MANSOOR
Émirats arabes unis



SAI ZHEN ZHANG
Myanmar



QIAN QIAN BAO
Soudan



CHONG CHONG
Taïwan



NARGES MOHAMMADI
Iran



NARGES MOHAMMADI
Iran



ZEYNA JALILIAN
Iran



IYONA KHATAM
Pologne



RADOU RUKOV
Pologne



MARFA RABKOVA
Russie



CHOU HING-TING
Chine



CHOU HING-TING
Chine



CHOU HING-TING
Chine

AMNESTY
INTERNATIONAL

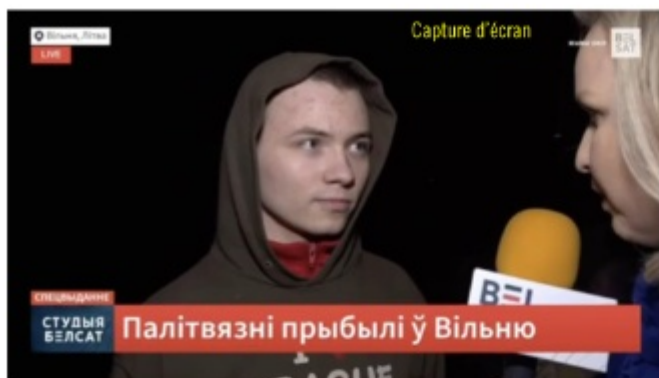


1 DES NOUVELLES INATTENDUES

/ INCROYABLE : MIKITA ZALATAROU EST ENFIN LIBRE !

« Le 19 mars 2026, les autorités biélorusses auraient libéré 250 prisonniers, parmi lesquels figuraient d'éminents défenseurs des Droits de l'homme tels que Marfa Rabkova, Nasta Loika et Valiantsin Stefanovich. Parmi les personnes libérées figure également Mikita Zalatarou, arrêté en 2021 alors qu'il était âgé de 17 ans et condamné à cinq ans de prison. » Communiqué d'Amnesty 20 mars 2026.

Marfa Rabkova et Nasta Loika qui avaient déjà fait l'objet d'Actions Urgentes, étaient sur la liste des prochaines Actions Suivies à créer. Mikita, pour qui les groupes ont travaillé deux ans et demi (La famille de Mikita n'ayant pas renouvelé son consentement, les actions avaient donc dû s'arrêter), est donc libre. Il a été autoritairement transféré en Lituanie.



Mikita s'est très peu exprimé depuis son arrivée en Lituanie. Il a toutefois donné une interview le 19 mars à Vilnius, dans laquelle il remerciait celles et ceux qui lui étaient venus en aide, sans mentionner Amnesty explicitement.

Dans le récit qu'il a livré juste après sa libération, Mikita explique qu'il se trouvait encore au ШИЗО (quartier disciplinaire) de la colonie n° 8 à Orcha le mercredi 18 mars au matin quand vers 11 heures, on l'en a sorti. On lui a d'abord dit qu'un procureur était arrivé, puis on lui a rendu ses affaires. Il a ensuite été placé dans un véhicule et emmené à Minsk, où il est arrivé vers 17 heures. Il y a passé la nuit et n'a été conduit vers la frontière que le lendemain matin. Il dit n'avoir compris qu'à ce moment-là qu'il allait être libéré. Toujours selon son propre témoignage, il n'a pas eu le choix entre rester au Bélarus ou partir. Il a été envoyé en Lituanie. Il dit aussi qu'on a essayé de le pousser à écrire une demande de grâce, mais qu'il a refusé. Ses papiers ne lui auraient pas été rendus. Il affirme n'avoir reçu qu'un certificat scolaire. Son père, Mikhaïl Lapounov, est lui toujours derrière les barreaux. Dans ses premières déclarations, il dit vouloir d'abord se remettre de la situation, puis reprendre des études et travailler. Il dit aussi que sa mère, son père, son frère et sa sœur lui manquent, et qu'il espère pouvoir revenir un jour dans un « Bélarus normal ». Il affirme également avoir trouvé la foi en prison.

/ ASSASSINAT DE MARIELLE FRANCO AU BRÉSIL, LA FIN D'UN LONG COMBAT

En février, « le Brésil fait face à un test décisif de sa volonté de combattre l'impunité pour les attaques contre les défenseurs des droits humains » a déclaré Amnesty International au début du procès sur les meurtres de Marielle Franco et Anderson Gomes, devant la Cour suprême fédérale.

« La justice pour Marielle Franco et Anderson Gomes est attendue depuis longtemps. Leurs meurtres sont emblématiques de la tendance plus large et très alarmante de la violence meurtrière et du racisme structurel contre les défenseurs des droits humains au Brésil », a déclaré Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International (24 février 26).

Après huit ans de mobilisation, exigeant des réponses sur les donneurs d'ordre de l'assassinat de Marielle Franco, la justice brésilienne est arrivée à une conclusion : Chiquinho Brazão (ancien député fédéral), Domingos Brazão (conseiller du TCE-RJ) et Ronald Pereira (major de la police militaire) ont été reconnus coupables du meurtre de Marielle et Anderson. C'est une étape importante dans la lutte contre l'impunité politique et ce résultat doit être converti en protection de tous les défenseurs des droits humains au Brésil.



« Le monde veut savoir qui a tué ma fille »
Marinete da Silva, mère de Marielle Franco

/ DES NOUVELLES RASSURANTES DE IOULIA TSVETKOVA



Nous avons reçu de bonnes nouvelles de Ioulia Tsvetkova (artiste russe) et de sa maman Ann. Depuis l'acquittement de Ioulia fin 2022, elles résident à Vilnius en Lituanie. Le contre-coup des poursuites judiciaires auxquelles elles ont dû faire face a été très éprouvant pour Ioulia.

Extrait du message d'une amie d'Amnesty toujours en relation avec Ann :

« Ioulia s'est remise à créer, et ce que Ann m'a transmis montre qu'enfin, ce qu'elle crée n'est plus uniquement en noir et désespérant ! Ioulia a été sollicitée par un musée à Amsterdam pour une exposition (je pense que c'est un musée où il y a déjà de ses œuvres). Elle en a envoyé 90 ! Comme j'en faisais la remarque à Ann que Ioulia semblait aller mieux, Ann m'a répondu que Ioulia "a pu se guérir". Je pense que certaines histoires vont réapparaître, mais en tout cas, elle (Ioulia) ne ressemble plus à un cadavre, elle a "des objectifs et des désirs". C'est la première fois qu'elle a un discours aussi positif ! »



Pour Noël, des militant.es qui ont travaillé pendant 2 ans à soutenir Ioulia, ont reçu des cadeaux et des cartes confectionnés par Ioulia et Ann.

2 DES NOUVELLES DES ACTIONS SUIVIES EN COURS

/ NARGES MOHAMMADI, DÉFENSEURE DÉTENUE EN IRAN

La Fondation Narges a annoncé que Narges Mohammadi, a été transférée de manière secrète et brutale à la prison générale de Zanjan le mardi 10 février 2026. Les tentatives répétées de sa famille pour lui rendre visite sont restées vaines, et les autorités judiciaires et pénitentiaires n'ont fourni aucune explication claire. Après plusieurs jours de ce transfert clandestin Narges a pu rentrer brièvement en contact téléphonique avec son avocat Mostafa Nili. La prison de Zanjan demeure un établissement général pour les personnes condamnées pour des crimes tels que le meurtre et les infractions liées aux stupéfiants, sans quartier spécifique pour les prisonnières politiques. Narges y est davantage exposée aux agressions des gardiens et des autres détenues.

Le 29 mars, après des semaines de suivi constant et malgré les difficultés accrues liées au conflit armé et à la coupure quasi totale des communications par le gouvernement iranien, l'équipe juridique de Narges, accompagnée d'un membre de sa famille, lui a rendu visite à la prison de Zanjan sous haute surveillance. Son état de santé général était extrêmement préoccupant ; elle paraissait pâle et faible, et avait considérablement maigri. Malgré ses demandes répétées, elle s'est vue refuser des soins médicaux essentiels après avoir été victime d'une crise cardiaque en prison. Elle a indiqué que peu après le début de la guerre, les informations faisant état de frappes aériennes à proximité et d'explosions massives entendues depuis la prison ont aggravé son stress intense.



Plus récemment, le 31 mars, des frappes aériennes américaines et israéliennes ont touché le sud de Zanjan, à quelques kilomètres seulement de la prison.

Les 28 et 11 avril 2026, en présence des autorités pénitentiaires, de sa famille et de son équipe juridique, des signes évidents de détérioration de son état général ont été observés et son état physique a été qualifié de « critique ». Les avocats ont demandé son transfert immédiat à Téhéran et son hospitalisation d'urgence.

Dernières nouvelles (1er mai 2026) : La Fondation a été informée que Narges Mohammadi, a été transférée d'urgence dans un hôpital de Zanjan suite à une dégradation catastrophique de son état de santé, marquée notamment par deux pertes de connaissance et une grave crise cardiaque. Ce transfert a été rendu indispensable après que les médecins de la prison ont jugé que son état ne pouvait être pris en charge sur place, malgré les recommandations médicales préconisant son maintien en soins par son équipe spécialisée à Téhéran. Sa famille, qui plaide depuis des semaines pour son transfert dans un établissement adapté, a qualifié ce transfert de mesure désespérée et de dernière minute, potentiellement insuffisante pour répondre à ses besoins vitaux. Elle a depuis été hospitalisée à Téhéran et sa peine est suspendue.

/ ZEYNAB JALALIAN ET VAHID AFKARI ÉGALEMENT EMPRISONNÉS EN IRAN

Le site Kurdistan au féminin a annoncé la libération, le 8 avril 2026, d'une prisonnière politique après 16 ans de captivité en Iran. « Maryam Akbari Monfared était considérée comme la deuxième prisonnière politique féminine la plus longtemps détenue en Iran, juste derrière Zeynab Jalalian, prisonnière politique kurde qui, elle, reste incarcérée depuis près de 18 ans et demeure derrière les barreaux dans des conditions préoccupantes. »

Nous n'avons pas de
nouvelles de Zeynab...



...ni de Vahid Afkari,
emprisonné depuis
7 ans et demi.



Le 6 mars 2026, Amnesty International a émis une **Action Urgente** pour les personnes détenues en Iran exposées aux frappes des Etats-Unis et d'Israël demandant la libération immédiatement de toutes les personnes détenues arbitrairement, et la protection du droit à la vie et à la santé de tous les prisonniers et prisonnières, de mettre fin à la torture et aux autres mauvais traitements.

/ ILHAM TOHTI, ÉCONOMISTE OÛIGHOUR EMPRISONNÉ EN CHINE

La question écrite n° 13001 a été publiée le 17 février 2026 au Journal Officiel : « Olivier Faure, Député de Seine et Marne, interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le sort de l'opposant ouïghour Ilham Tohti... Il souhaite savoir quand le Gouvernement français a évoqué son sort pour la dernière fois, étant entendu que nous n'avons plus de nouvelles de lui depuis 2017. Il souhaite également connaître les initiatives prises par la France pour que ce dossier ne soit pas refermé. »



/ ZHANG ZHAN, JOURNALISTE EMPRISONNÉE EN CHINE

Zhang Zhan s'est vue refuser l'accès à un avocat fin mars et elle poursuit une grève de la faim partielle. Son état de santé est très préoccupant et elle a besoin d'urgence de soins médicaux adéquats, notamment d'un traitement médical, d'une alimentation appropriée et d'une hydratation suffisante. Compte tenu de ces développements et des risques accrus pour sa santé et sa sécurité, Amnesty recommande d'intensifier les actions pour faire pression sur les autorités chinoises afin d'améliorer la situation de Zhang Zhan et, plus largement, le contexte des droits humains pour les défenseurs des droits humains en Chine.



/ CHOW HANG-TUNG, AVOCATE EMPRISONNÉE À HONG KONG

À l'approche de la Saint-Valentin, Ye Du a partagé un poème qu'il a écrit à sa compagne emprisonnée.

« Ce poème a été écrit lors de la dernière Fête de la Mi-Automne, une fête de la Lune célébrée en Asie lorsque l'on croit que la Lune est à son apogée. De nos jours, écrire de la poésie n'est plus seulement une question d'expression ou de confession ; c'est un acte de résistance inébranlable... Tant que nous continuerons à nous porter dans nos cœurs, tant qu'il y aura une place réservée l'un pour l'autre, les autorités ne pourront atteindre leur véritable objectif : nous faire accepter la séparation comme naturelle et le silence comme acceptable. »



Le 22 janvier 2026, Le procès de Chow Hang-tung, vice-présidente de la Hong Kong Alliance, et Lee Cheuk-yan, président de cette même organisation, pour des accusations d'« incitation à la subversion de l'État » a débuté. Chow Hang-tung et Lee Cheuk-yan n'ont cessé de clamer leur innocence. La procédure a progressé à un rythme plus rapide que prévu. Mardi 1er avril, 22e jour du procès, la défense ayant appelé son dernier témoin à la barre ; le juge Alex LEE a donc ajourné l'affaire au 18 mai pour l'accusation et la défense afin de présenter leurs observations de clôture.

En prévision du 4 juin (anniversaire des événements de Tian'anmen), Amnesty prévoit une action internationale en faveur de Chow Hang-tung et Lee Cheuk-yan.



/ DANG DINH BACH, DÉFENSEUR DE L'ENVIRONNEMENT EMPRISONNÉ AU VIÊTNAM



Par la Question écrite n° 7250 posée le 3 juin 2025, Mme Sandrine Rousseau attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation préoccupante des droits humains au Viêt Nam, en particulier en ce qui concerne la pression des défenseurs et défenseuses de l'environnement et des droits humains.

La réponse a été publiée au JO le 10 février 2026 :

« ...le cas de Monsieur Dang Dinh Bach, militant engagé sur les sujets environnementaux, fait l'objet d'une attention toute particulière... Nous poursuivons notre dialogue exigeant avec les autorités vietnamiennes afin que toutes les dimensions des questions climatiques et environnementales, y compris la liberté d'expression et d'organisation des militants écologistes qui en est une composante indispensable, puissent progresser. »

Ce même jour, 10 février 2026, M. Sylvain Berrios, député du Val-de-Marne, appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation de M. Dan

Dinh Bach (Question au JO n°12827).

Nouvelles transmises par Sana, chargée de campagne sur la région Asie :

« Lors de la récente visite de sa famille, Bach était en bonne santé et certaines restrictions de détention ont été levées. Il est conscient du soutien international et en est très reconnaissant. Pour des raisons de sécurité, nous restons prudents dans nos campagnes publiques et nos prises de position contre le gouvernement vietnamien jusqu'à la libération de Bach prévue le 24 juin 2026. Cependant, toute action de solidarité, comme celle d'Al France, est la bienvenue pour témoigner de notre soutien à Bach et à sa famille. »

/ LAS GUERRERAS POR LA AMAZONIA, DÉFENSEURES DE L'ENVIRONNEMENT EN EQUATEUR

En janvier, la tournée des Guerreras les a conduites après la France, en Belgique et en Espagne. Pendant leur séjour à Paris, un enregistrement vidéo a été fait au Secrétariat National. Le résultat est sur Youtube.



/ NASSER ZEFZAFI, MILITANT POLITIQUE EMPRISONNÉ AU MAROC



La situation reste inchangée mais les conditions d'incarcération de Nasser se sont améliorées. Il peut continuer ses études de droit, avoir des rendez-vous médicaux. Sa santé n'est pas bonne. Les visites sont autorisées. Sa mère habite loin de la prison.

Amnesty International a décidé d'arrêter de suivre les personnes au Maroc et au Sahara occidental, par manque de moyens humains et financiers. La fermeture du bureau de Tunis a sans doute joué dans cette décision. Nasser et sa famille ont donné leur consentement à Amnesty International pour mener des actions, ce qui nous permet de continuer le soutien. Les groupes d'AIF, engagés sur cette Action Suivie ont décidé de ne pas abandonner Nasser.

/ SAI ZAW THAIKE, JOURNALISTE EMPRISONNÉ AU MYANMAR

A l'occasion des fêtes du nouvel an birman, le président Min Aung Hlaing a ordonné vendredi 17 avril l'annulation de toutes les condamnations à mort. Plus de 4300 prisonniers devraient être libérés. (Le Monde 17 avril 2026).

« Une amnistie pourrait être prononcée en faveur de prisonniers politiques. Une amnistie a déjà été accordée début mars, au cours de laquelle au moins cinq journalistes ont été libérés, notamment alors qu'ils étaient détenus pour des charges similaires à celles visant Sai Zaw. » Message de notre correspondant RSF.

Sai Zaw était à l'honneur sur la 4ème de couverture de la Chronique n°169/470 de décembre/janvier.

Nouvelle carte de soutien à envoyer pour Sai Zaw Thaike



/ NONHLE MBUTHUMA DÉFENSEURE DE L'ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE DU SUD

Nous avons communiqué la nouvelle de la nomination de Nonhle Citoyenne d'honneur de la ville de Toul. Voici le retour de nos amis de la section Amnesty d'Afrique du Sud : *Nonhle et Dick (son mari) ont été agréablement surpris et ravis d'apprendre cette distinction. Nonhle espère pouvoir visiter la ville un jour ! Ils adressent leurs remerciements aux camarades de Toul.*

L'événement le plus marquant de leurs combats est l'affaire concernant l'exploration pétrolière de Shell, actuellement devant la Cour constitutionnelle sud-africaine. L'affaire a été entendue en septembre dernier et ils attendent le verdict. Le deuxième projet sur lequel ils travaillent consiste à empêcher la construction d'une autoroute sur la Wild Coast, ce qu'ils ont réussi à faire jusqu'à présent. Nonhle bénéficie toujours d'une protection totale. Elle est constamment menacée, mais le niveau de menace fluctue. Ils se réjouissent du projet de la section d'Amnesty International visant à élaborer une législation pour protéger tous les défenseurs des droits humains en Afrique du Sud.



Déclaration de Nonhle Buthuma, du Comité de crise d'Amadiba :

« Si vous détruisez l'océan, vous détruisez la vie humaine. Nos moyens de subsistance en tant que peuples autochtones seront détruits si le gouvernement sud-africain permet à Shell d'exploiter notre océan, notre lieu de guérison spirituelle. Les communautés ont le droit de choisir et nous avons le droit de vivre dans un environnement sain. »

/ OQBA HASHAD, MAINTENU EN PRISON SANS JUGEMENT EN EGYPTÉ



Oqba, maintenant âgé de 29 ans, a passé presque sept ans en détention arbitraire à titre de sanction en raison du militantisme de son frère en faveur des droits humains. Sa situation n'évolue pas.

Le 17 avril, Amnesty a lancé une 5ème Action Urgente pour demander sa libération immédiate.

/ CHIOU HO-SHUN, CONDAMNÉ À MORT À TAÏWAN

Le 7 avril, Chiou Ho-shun a fêté son 64ème anniversaire en prison, dans le couloir de la mort.

Les membres de groupes sollicitent inlassablement le président Lai Ching-te pour qu'il lui accorde sa grâce.

A cette occasion, le groupe de Bordeaux a abordé le thème de la peine de mort dans son émission de la radio libre bordelaise "La clé des ondes".

Émission du 9 avril 2026 :



/ MARIA PONOMARENKO, EN PRISON EN RUSSIE

Militante, blogueuse et journaliste, Maria purge une peine de 7 ans et 10 mois de prison.

Depuis plusieurs mois, l'équipe Russie d'Amnesty International cherche à renouer la communication avec elle ou avec son avocat pour s'assurer du renouvellement de son consentement. Celui-ci est nécessaire pour la poursuite des actions en sa faveur. Dans l'attente, toutes les activités au nom de Maria sont suspendues.



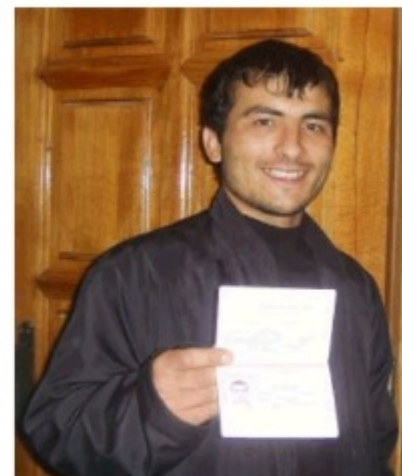
/ RASOUL KUDAEV, EMPRISONNÉ EN RUSSIE

Désormais, les nouvelles reçues de Rasoul sont rares et épisodiques. Les lettres adressées par ses amis ne lui sont pas régulièrement remises.

D'après sa famille, il semblerait que Rasoul fasse souvent l'objet de mauvais traitements (mises au SHIZO) et de harcèlement de la part des gardiens de la prison (confiscation de son matériel de dessin).



Dessin de Rasoul



/ IDRIS KHATTAK, DÉFENSEUR EMPRISONNÉ AU PAKISTAN

Message de Talia, fille d'Idris : « Malheureusement, la prison ne remet pas les lettres à Papa. J'ai reçu certaines des lettres ici à Genève et j'en ai envoyé des photos à Papa. Il n'est pas autorisé à répondre, mais je suis sûre qu'elles lui ont apporté de la lumière et de l'espoir. Sa santé n'est toutefois pas très bonne. Ses yeux sont larmoyants et lui font très mal, mais il n'a pas consulté de médecin, ce qui nous inquiète beaucoup. J'ai partagé avec lui également les 2 cartes de France que tu m'as envoyées avec les différents groupes. Je suis sûre que cela lui donnera de l'espoir de voir autant de personnes le soutenir. »

Le sénateur du Calvados Pascal Allizard, informé des problèmes de santé d'Idris, a répondu :

« Compte tenu de ces éléments, j'avais pris contact en début d'année avec le ministère des Affaires étrangères pour évoquer ce cas au regard du respect des droits fondamentaux et les actions diplomatiques qui pourraient être entreprises. Pour l'instant, je n'ai pas eu de réponse. Je vais également évoquer le sujet lors d'une prochaine rencontre avec l'Ambassadeur du Pakistan. »



AMNESTY INTERNATIONAL

Les membres d'Amnesty France soutiennent Idris Khattak et espèrent sa libération prochaine

Idris Khattak : défenseur des droits humains pakistanais prisonnier d'opinion depuis 2019





Fontainebleau



Vincennes



Blois



Beaune



Romorantin



Pertuis



Menton

/ LUIS MANUEL OTERO ALCANTARA, ARTISTE EMPRISONNÉ À CUBA

Suite aux libérations annoncées par le gouvernement cubain, voici l'information que nous avons reçue du Bureau d'Amnesty International de Mexico. « Mercredi 18 mars à 9h00, heure de Mexico, les organisations de défense des droits humains ont pu confirmer la libération de 19 personnes emprisonnées pour des raisons politiques. Malheureusement, aucun prisonnier d'opinion suivi par Amnesty International n'a été libéré à ce jour, y compris Luis Manuel Otero Alcántara. ».

Des processus similaires ont été utilisés dans le passé de manière déshumanisante : libérations sélectives, conditionnées par des menaces de retourner en prison. Fin mars, Luis Manuel a entamé une grève de la faim pour protester contre des menaces et des abus de pouvoir. Luis Manuel a passé huit jours ne buvant que de l'eau et épuisant les quelques nutriments de son corps déjà affaibli.

Le 22 avril, La Cour suprême de Cuba a confirmé le maintien en prison de l'artiste et prisonnier politique Luis Manuel Otero Alcántara jusqu'en juillet 2026, en rejetant l'appel formé par sa défense qui affirmait qu'il avait déjà purgé sa peine selon les dispositifs prévus par la loi.



3 LES NOUVELLES ACTIONS SUIVIES

/ ARTIOM KAMARDINE ET EGOR CHTOVBA, POÈTES RUSSES EMPRISONNÉS



Cette affaire débute avec les lectures de poésie anti-guerre organisées le 25 septembre 2022 devant le monument en hommage au poète Vladimir Maïakovski, sur la place Trioumfalnaïa à Moscou.

Le 28 septembre 2022, Artiom Kamardine et Egor Chtovba sont placés en détention provisoire en tant que suspects dans une affaire pénale pour « incitation à la haine ou à l'inimitié avec menace de violence » (article 282.2-a du Code pénal russe).

Artiom Kamardine est soumis à des actes de torture, y compris des violences à caractère sexuel, lors de son arrestation et de la perquisition de son appartement. Malgré des blessures avérées, il se voit refuser des soins médicaux adéquats.

Tous deux sont inculpés en octobre 2022. L'accusation est ensuite modifiée en « incitation à la haine en tant que groupe organisé » (article 282.2-v). En mars 2023, ils sont également inculpés d'« incitation à agir en vue de porter atteinte à la sécurité de l'État » (article 280.4-3).

En décembre 2023, Artiom Kamardine et Egor Chtovba sont condamnés respectivement à sept ans et cinq ans et demi d'emprisonnement. Leurs sentences ont par la suite été confirmées en appel.

/ MARK KISLITSYN, EMPRISONNÉ EN RUSSIE



Mark Kislitsyn, un homme transgenre et militant des droits humains et de la cause LGBTI originaire de Moscou, a manifesté contre l'invasion à grande échelle de l'Ukraine et l'a dénoncée sur les réseaux sociaux.

Il a été condamné à 12 ans de colonie pénitentiaire pour haute trahison après avoir fait un don de 865 roubles (environ 10 dollars) à la Banque nationale d'Ukraine. Mark a affirmé avoir effectué ce virement pour des raisons humanitaires et ignorer que le compte avait été ouvert pour financer les forces armées ukrainiennes.

Malgré son identité de genre, il est incarcéré dans une colonie pour femmes, où il est contraint de porter des vêtements féminins, ne bénéficie d'aucun traitement hormonal de confirmation de genre et est régulièrement placé en cellule d'isolement pour des motifs fallacieux.

4 LES STRUCTURES D'AIF EN ACTION !

/ IDRIS KHATTAK À LA FÊTE DU CITRON DE MENTON



Sept cartes fête du citron écrites personnellement par les membres du groupe à l'attention d'Idris ont été envoyées à la prison de Punjab au Pakistan.

/ NARGES MOHAMMADI AU CARNAVAL DE NICE



Cette année, le carnaval de Nice a eu pour thème les femmes. Narges Mohammadi figurait en bonne compagnie sur le char politique de 2026... Il célébrait la puissance de femmes qui ont su transformer la révolte en espoir et faire de la liberté une conquête éternelle. Sur ce plateau (signé Gérard Artufel et famille Povigna) cohabitaient Simone Veil, Simone de Beauvoir, Olympe de Gouge, Rosa Parks, Angela Davis et Narges Mohammadi. Elles se sont battues pour l'égalité des femmes, le droit de ne pas être discriminée parce que noir(e), le droit à l'avortement... Derrière, la statue de la Liberté s'agenouillait avec élégance. *(Les groupes de Nice ne sont pas à l'origine de ce char. Le thème est retenu une année à l'avance, et la composition de chaque char est l'œuvre du carnavalier qui en a la charge.)*

/ TOUJOURS NARGES MOHAMMADI !



Photos prises lors de deux réunions avec des membres des groupes 231 et 232 de Nice, après le début de la grève de la faim de Narges.



Le groupe de Wissembourg a proposé lors de sa foire aux livres les 28 et 29 mars un stand de signatures de la lettre adressée au Responsable du pouvoir judiciaire Gholamhossein Mohseni Ejei en Iran.

/ DES PENSÉES POUR YAHAYA SHARIF AMINU



21 Mars, premier jour du printemps. Le groupe Paris Gambetta a organisé une vente de fleurs au profit d'Amnesty et en soutien à Yahaya. 60 signatures ont été recueillies tout au long de cette belle journée.



/ LES GUERRERAS POR LA AMAZONIA SONT À L'HONNEUR

- Dans « *la Montagne* », un article relate la venue des jeunes de Riom à Paris pour rencontrer Dannya et Lency.



Accompagnées par deux membres d'Amnesty Riom, Aurora, Mathilde, Victoire et Youna, élèves en classe de 1^{er} ont fait le déplacement dans les locaux d'Amnesty International France à Paris pour rencontrer deux « Guerreras ».

Environnement

Amnesty aux côtés des « Guerreras »

Le groupe local d'Amnesty International de Riom a accompagné quatre jeunes lycéennes du club Unesco de Vrillages, à Paris. Au programme, une rencontre avec les « Guerreras por la Amazonia », engagés contre la pollution de leurs terres par les activités humaines.

- Dans la « *lettre de la Commission droits de l'enfant* » le numéro 56 de mai 2026 présente sur 6 pages le venue des Guerreras et le combat qu'elles mènent en Équateur :

« La semaine du 23 janvier 2026, restera un moment fort pour notre Commission des droits de l'enfant et pour la section française d'AIF. Nous avons, en effet, eu la chance d'accueillir une délégation des Guerreras de l'Amazonie, Dannya Bravo, 13 ans et Lency Lusitande, 16 ans, toutes deux membres des Guerreras, leurs mères Johana Cedano et Natali Casigna ainsi que Deisy Torres représentante de UDAPT (Union des personnes victimes des opérations pétrolières de TEXACO), au sein du secrétariat national d'AIF. »



- Lors de la dernière Assemblée Générale de région, le 21 mars à Nîmes :



Des participants ont par ailleurs envoyé des courriers à la présidence de la république de l'Équateur.

- Lors de la dernière Assemblée Générale d'Auvergne :



/ AHMED MANSOOR À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARIS LE 10 AVRIL 2026



/ EXPOSITION LOUIS MANUEL OTERO ALCANTARA À NIORT



Les étudiant.es de l'antenne jeunes de l'UCO (l'Université Catholique de l'Ouest) de Niort ont organisé une exposition pour la défense de Luis Manuel début mars 2026.

Des œuvres réalisées gracieusement par des artistes régionaux en 2024 ont été présentées.

/ UNE COURSE À PARIS POUR CHAIMA ISSA



La prochaine course organisée par le groupe Jaurès d'Amnesty International aura lieu le dimanche 7 juin 2026 dans le parc des Buttes Chaumont, à 10h. Cette course sera dédiée à Chaima Issa, sociologue et écrivaine tunisienne, condamnée à 20 ans de prison pour avoir exprimé pacifiquement son opinion.

/ MANAHÉL AL OTAIBI

- Le groupe de Colmar a proposé à tous les militants de l'Action Suivie de Manahel de participer à un raid de courtoisie, aux alentours du 8 mars dernier. Il ne s'agit ni d'attaquer, ni d'insulter, mais d'introduire une parole factuelle et digne dans des espaces à forte visibilité de certains acteurs institutionnels et touristiques. Il s'agit d'interpeller de manière non violente et sensibiliser le public international aux violations des droits humains. Nous attendons avec impatience les résultats de cette action originale.

Une nouvelle carte est proposée aux militant.es pour manifester leur soutien et les cartes recueillies seront transmises à sa sœur Foz, réfugiée au Royaume Uni.



- Des actions de soutien ont été menées lors de la foire aux livres du groupe Issoire-Brioude avec un stand dédié à son cas, relayé par un média local.
- Une action de sensibilisation a également été organisée à l'occasion du Marathon de Paris le 12 avril.



/ UNE ACTION EDH À MELUN POUR SAI ZAW THAIKE

Cécile Bleuse, membre du groupe de Melun a initié une action avec ses élèves collégiens dans le cadre de la semaine de la presse à l'école. 87 d'entre eux ont rédigé des lettres, des messages, des dessins... qui seront envoyés à Sai Zaw (via le bureau AI de Bangkok).

Cécile a réalisé une vidéo dans laquelle elle explique l'action puis présente des photos, des lettres et des dessins des élèves.



/ ZHANG ZHAN À ANGERS



Le 7 mars, le groupe d'Angers a participé à la manifestation pour les droits des femmes et a défilé avec le portrait de Zhang Zhan, demandant sa libération.

5 INFORMATIONS GÉNÉRALES

/ FORMATION DES MILITANTS

Focus sur la formation dédiée aux Actions Suivies

(relevé dans le Bilan d'activités du service formations des militant.es de 2025).

Un grand merci aux formateurs en région de promouvoir la défense des personnes !

ZOOM : « Défendre les personnes grâce aux actions suivies »

Afin d'autonomiser au maximum les structures locales engagées dans les Actions Suivies et donner envie à d'autres de s'y engager en étant bien outillées, la formation "Défendre les personnes grâce aux Actions Suivies" a été déployée sur 6 régions en 2025. Par l'apport d'un cadre de référence et d'outils pratiques, ainsi que des temps d'échanges dédiés, la formation renforce la capacité des participant-es à défendre les personnes autour d'une méthodologie d'action.

- Les participant-es la qualifient de motivante, instructive, conviviale, enrichissante, dynamique, complète, informative, vivante, riche, très claire, très bonne ambiance, utile, très complète, travail en petits groupes très apprécié... entre autres.
- Ils/elles retiennent la nécessité de la persévérance et la créativité, de ne pas rester bloqué-es et de s'appuyer sur les autres groupes et le SN (importance du consentement éclairé).
- Ils/elles s'engagent à (citations) :
 - "modifier mon approche pour une collaboration plus efficace et pour être plus créatif",
 - "renforcer le groupe".
 - "En tant que membre individuel, cette formation m'a appris énormément sur les actions et les procédés d'Amnesty International – motivation bienveillante pour un engagement accru !"

La formation se déploie sur le long-terme, sans la pression d'une formation de campagne : elle est déjà à nouveau programmée dans plusieurs régions pour l'année 2026.



/ UN DE NOS MOYENS D'ACTION : LA PÉTITION



Ce mode d'action historique chez Amnesty International a prouvé son efficacité depuis des décennies. Chaque voix compte pour faire masse et obtenir des changements en matière de respect des droits humains.

Pour les personnes défendues par une Action Suivie, il se peut qu'une pétition soit sur le site et disponible sur papier ou bien qu'aucune pétition n'existe. Les pétitions se terminent (elles ont une durée de vie limitée) et la défense de la personne se poursuit.

Nous recevons parfois de vives réactions de militants ne comprenant pas la stratégie choisie par AIF : ➡

– « Sur le site [amnesty.fr](https://www.amnesty.fr), la pétition est indiquée comme clôturée ! alors que nous sommes plusieurs groupes à avoir ce dossier en charge. Je suppose que chaque groupe bricole sa propre version de pétition au format papier... »



– « Du coup quand on veut faire une action on n'a rien à faire signer ??? »

Pour répondre à presque toutes les questions concernant les pétitions, un guide, très bien fait, existe « *Changer le monde avec une pétition* ». Il est téléchargeable sur le site d'AIF, dans l'espace personnel →



<https://www.amnesty.fr/mon-espace/boite-a-outils/militants-se-former/changer-le-monde-avec-une-petition/>



Quelques extraits :

« La pétition permet à un grand nombre de personnes d'agir en quelques secondes. Le succès d'une pétition réside dans le nombre de signataires que nous avons réussi à collecter. Aussi, pour éviter de nous éparpiller, nous nous efforçons d'adopter des stratégies ciblées et de promouvoir des pétitions qui auront le plus d'impact sur les décideurs. À Amnesty International France, nous avons fait le choix au début des années 2010 de ne pas relayer toutes les pétitions du mouvement, mais uniquement celles sur lesquelles nous pensons pouvoir contribuer à un changement et mobiliser largement le public français. »

« Une pétition peut être utilisée sur un temps court, tout comme sur un temps long en fonction du changement poursuivi et du contexte : Sur un temps court : une pétition peut permettre de démontrer le soutien du public pour un changement rapide pour remédier à une violation de droits humains (situation concernant une personne ou un groupe de personnes en danger). Sur un temps long : une pétition peut être utilisée pour demander un changement plus global (changement de loi – adoption d'une loi). »

« Il convient de rappeler ici que les deux formats de pétition qu'Amnesty International utilise, papier ou en ligne, sont complémentaires. Ils ne sont pas à opposer l'un à l'autre ; l'important reste d'atteindre notre objectif et en fonction des situations défendues, du contexte et du temps disponible. S'il n'existe pas de format papier, vous pouvez toujours disposer de QR code imprimés afin de les donner aux personnes. »

« Il est essentiel de porter des pétitions en les articulant avec d'autres types d'actions pour donner plus de force à nos demandes » : le guide propose plusieurs idées d'actions à mener pour renforcer l'efficacité des pétitions.

Mais certaines choses restent interdites ! Comme :

- Créer de toute pièce sa propre pétition ou utiliser le texte d'une Action Urgente pour créer une pétition.
- Utiliser une pétition échue.
- Reprendre le texte d'une pétition sur le site d'Amnesty International ou d'une autre section du mouvement.

Une pétition n'est pas une fin en soi. Elle constitue un moyen de pression, parmi d'autres, pour obtenir un changement afin de faire respecter les droits humains. Elle est un outil précieux pour approcher le public, le sensibiliser et mettre la lumière sur les solutions que nous proposons. Mais ce n'est pas le seul moyen d'action.

A notre demande de contribution de la section aux pétitions du Secrétariat International concernant les personnes que nous suivons, AIF a répondu favorablement et s'engage à créer sur son site *un lien renvoyant à la pétition d'Amnesty.org*. Ce lien sera également visible sur la page dédiée à la personne.

Une précision : ce ne sont que des pétitions numériques, le Secrétariat International ne fonctionne pas avec des pétitions papier.

→ Pour faire signer ces pétitions au public, il faudra donc imprimer un QR code, à donner ou à flasher pour une signature immédiate.



A bientôt, à l'Assemblée générale d'AIF à Toulouse 20 et 21 juin !

Rendez-vous au stand de la commission lors des pauses pendant les deux jours. Certains militant.es prévoient de prendre des photos pour demander la libération des personnes que nous suivons.



**DES FEMMES ET DES HOMMES RÉSISTENT PARTOUT DANS LE MONDE,
ILS ONT BESOIN DE NOTRE SOUTIEN.**

Confidentialité des données : Conformément à la loi française (article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), vous disposez, en vous adressant au Siège d'Amnesty International, d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant. Si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter de notre équipe, vous pouvez vous désinscrire en répondant « non » à cet e-mail.

Pour plus d'information sur le traitement de vos données personnelles, veuillez consulter notre politique de confidentialité : <https://www.amnesty.fr/politique-de-confidentialite>